

## **L'histoire d'un combat**

**Il faut toujours viser la lune, car même en cas d'échec, on atterrit dans les étoiles !**

**Oscar Wilde**

## **Parler de dépression aujourd'hui reste encore un sujet tabou ...**

Il peut y avoir des sous entendus de la part de certains, ou des réflexions telles que : « il/elle ne se bouge pas, ne fait rien pour s'en sortir, utilise l'arrêt maladie pour rester chez soi » ... autant d'idées reçues qui circulent et qui affaiblissent encore plus les personnes atteintes de cette maladie.

Un véritable « tsunami » sévit tout à coup, tant pour la personne atteinte que pour son entourage.

Car oui, il s'agit bien d'une maladie psychiatrique pas toujours facile à déceler ou décelée tardivement, et puis, bien sûr, il n'y a pas qu'une dépression mais des dépressions.

Les dépressions de formes plus graves ou plus chroniques sont celles qui nous ont en quelque sorte réunis, nous, les « patients de Racamier ».

L'Hôpital de jour Paul-Claude Racamier, créé en 1997, a d'abord été un projet financé à l'époque pour pallier au constat grave d'un taux de suicide important en Ardèche/Drome.

Cette unité dépendait depuis sa création de l'Hôpital Sainte Marie à Privas. L'équipe professionnelle affectée sur ce service s'est formée, sur la base du volontariat, durant plus d'une année. Le Docteur Geneviève, médecin psychiatre, a été porteur de ce projet, soutenu par l'association Sainte Marie et le Conseil Général de l'Ardèche.

Les hôpitaux de jour reçoivent habituellement toutes les pathologies psychiatriques confondues, mais, fait rare, innovant et toujours d'actualité, cette unité s'est concentrée sur une seule pathologie : la pathologie dépressive sous ses formes les plus graves.

Des modalités d'admission précises permettent d'évaluer les besoins de la personne et sa capacité à s'inscrire dans le projet thérapeutique. L'engagement dans les soins repose sur une lettre de motivation et fait suite à 3 entretiens préalables à l'admission.

Après une période d'accueil de 3 mois, le travail psycho thérapeutique proposé va pouvoir s'effectuer sur une durée de deux ans maximum. Il consiste en un programme de soins hebdomadaires alliant travail en groupe et travail individuel selon 3 axes :

- **l'axe parole** : travaillé par le biais d'entretiens individuels ( psychiatre, psychologue, kinésologue, arthérapeute ou tout autre soignant), les groupes photolangage ,les psychodrames, les groupes d'arthérapie ... etc
- **l'axe corporel** : exercé à partir de différents outils tels que : balnéothérapie, relaxation/ sophrologie, psychomotricité (gym douce, Tai chi, travail de respiration ...), kinésithérapie, marches pédestres ... etc
- **l'axe créativité** : Travaillé en ateliers d'ergothérapie et d'art thérapie

Ces différentes techniques et médiations, utilisées en synergie permettent au patient de mieux comprendre l'origine de sa souffrance et de ses symptômes, de trouver des solutions pour les transformer, les dépasser.

C'est un espace dans lequel le temps peut reprendre sa place et son cours. La souffrance et les symptômes peuvent s'y exprimer dans le durée pour se dire et enfin se défaire.

Les personnes malades peuvent petit à petit reprendre une vie familiale, sociale, voire professionnelle, ou être réorientées vers des lieux plus spécifiques.

## **1- Naissance d'un collectif de patients**

**Le lundi 5 octobre 2015, le Docteur Péraud, médecin psychiatre responsable de l'Hôpital de jour PC Racamier convie patients et soignants de l'unité à une réunion d'information : nous apprenons alors que dans trois mois précisément la structure subira des changements radicaux, l'hôpital de jour deviendra un hôpital de jour polyvalent et devra donc accueillir toutes les pathologies psychiatriques .**

En effet suite à une demande de l'ARS (Agence Régionale de Santé), une nouvelle répartition géographique de la psychiatrie devait être mise en place dès janvier 2016, avec la création de deux Pôles, correspondant aux secteurs Sud et Nord : Le dit Sud serait géré par l'Hôpital Sainte Marie de Privas et le dit Nord géré par le Centre Le Valmont de Montéléger.

Le centre P C Racamier se trouvant dans la zone Nord, le Valmont deviendrait donc officiellement responsable de l'hôpital de jour P C Racamier. A ce titre, le Docteur Péraud et l'équipe nous informe que des réunions et des visites du centre ont eu lieu, et que la spécificité du centre, soit la pathologie dépressive ne serait pas retenue. Le but étant d'accueillir davantage de patients, toutes pathologies confondues.

Bien sûr il nous a immédiatement été dit que nos soins ne seraient pour autant pas remis en cause, et que seule la forme changerait et non le fond ...

**Au delà du choc de cette annonce, nous avons compris que c'était la fin de l'hôpital tel que nous le connaissions.**

Après des mois voire pour certains des années de soins difficiles et de prises en charge non efficaces, nous étions très inquiets et très en colère. On nous avait promis un temps de soins dans une structure entièrement dédiée à notre pathologie et nous nous étions engagés à suivre ce programme encouragés par nos médecins et psychiatres, et voilà que tout s'effondrait. Ce lieu de soins spécifique, qui avait fait ses preuves depuis longtemps et qui nous prenait en charge était appelé à disparaître !

Spontanément après cette réunion, la plupart d'entre nous nous sommes interrogés sur la manière de s'organiser pour parvenir à faire entendre notre voix et notre désaccord, en tant qu'usagers. Nous n'allions pas rester de simples observateurs, nous voulions défendre nos soins et puisque l'hôpital Sainte Marie ne nous soutenait pas nous avons décidé de nous réunir en collectif. A partir de là se sont succédées plusieurs actions.

Cela a impliqué beaucoup de réunions, toujours en dehors de nos soins. Et, afin de communiquer entre nous et avec les différentes instances et/ou partenaires, nous avons ouvert une boîte de messagerie.

**Une première lettre a été adressée à Monsieur Bloch-Lemoine, Directeur de Sainte Marie, qui ne nous a pas répondu.**

**Une deuxième lettre a donc été envoyée à Madame WALLON, Directrice Générale de l'ARS et au Directeur Général de l'Association Sainte Marie.** Suite à cela, mais aussi suite à l'annonce de l'organisation d'une Conférence de presse que nous organisons le 19/11/2015, une réponse nous est parvenue, nous annonçant un rendez vous à l'Hôpital PC Racamier avec le directeur de l'hôpital Sainte Marie de Privas.

**Parallèlement et avec copie à Madame Palliès-Maréchal, nous avons envoyé un courrier à un maximum d'élus** Régionaux, départementaux et locaux (et même au niveau national!) pour les informer de cette situation; un hôpital de jour qui du jour au lendemain change de spécificité mettant en péril le sort de plus d'une vingtaine de patients car oui nos soins et nos avancées dans notre guérison ont profondément pâti de cette situation. Les non dits, les annonces tels que nous ne connaissons pas la spécificité de l'hôpital de jour PC Racamier, le personnel qui va bientôt devoir retourner à Privas, nous qui resterions là dans un « flou artistique » le plus total (quel lieu ? Quels soignants ? Quel projet thérapeutique?). Reprendre nos soins du début et dans un tel contexte provoquait une inquiétude grandissante !

**Alors oui, cette rencontre avec le Directeur de Sainte Marie le 4 novembre 2016, nous l'avons espérée, appréhendée et préparée !**

Nous y avons exprimé nos craintes de voir cette structure disparaître, alors que depuis 20 ans elle a prouvé et justifié son droit d'existence!

Des témoignages poignants bien surs avec parfois des pleurs mais surtout un ton déterminé, nous patients nous avons été mis devant un fait accompli, alors même que l'ARS ne connaît pas notre existence, les psychiatres et médecins de la région sans parler des psychiatres du Valmont de Sainte Marie, de la Roseraie de Tain l'Ermitage adressent pour suite de soins leurs patients dépressifs !

Où vont ils devoir aller dorénavant, quelle qualité de soins va t on leur proposer?

Nous sommes touchés dans notre chair et par delà nous, tous les patients dépressifs avec nous.

Le directeur de L'hôpital Sainte Marie a pris acte de nos interrogations et de notre demande de maintien en état de cette structure . Mais aucune solution immédiate nous a été proposée, le directeur nous a juste affirmé qu'il ferait part de notre demande à l'ARS.

NON nous n'étions pas manipulés par le personnel de l'Hopital Racamier,

NON nous n' étions soutenu par aucun parti politique ...Nous sommes des patients en colères et inquiets quand à leur avenir dans leurs soins !

D'autre part, nous avons appris, par un mail de Mr Bloch-Lemoine, en date du 5/11/2015 une information plus que troublante : Mme Paillès-Maréchal, déléguée territoriale Drôme-Ardèche de l'ARS ne connaissait pas la spécificité de L'hôpital de jour de PC Racamier !!!

**En tant qu'usagers en colère et n'étant pas soutenus ni reconnus dans notre souffrance par l'hôpital de Saine Marie , notre collectif de patient a continué son bonhomme de chemin en parallèle de nos soins : Quel meilleur moyen de nous faire entendre que de mener trois actions successives et complémentaires ; une pétition pour renseigner les gens de cette nouvelle restructuration psychiatrique et de la fin de la spécificité de PC Racamier et obtenir leur soutien !**

Le jour de la conférence tout avait été préparé par nos soins ,des textes de présentation de la situations ,des témoignages ,des échanges avec le public .. Une bonne cinquantaine de personnes ont répondu présents : Une représentante de la mairie de Guilherand Granges Madame Sylvie Gauchier,,Monsieur Jacques Dubail ,maire de Saint Péray et conseiller départemental, Madame Martine Finiels , deuxième vice présidente du Conseil Départemental de l'Ardèche, Madame Annie Agier ,conseillère régionale Rhône Alpes, Michèle Eybailin, conseillère Régionale Rhone Alpes, Valérie Malavieille, conseillère régionale Rhone Alpes, Madame Kerha Amiri conseillère municipale de Valence, Monsieur Hervé Devillard représentant Madame Morel-Darleux Monsieur Keller et Madame Caron conseillers régionaux , Madame Rossetti présidente de l'UNAFAM de l'Ardèche.

Certains d'entre nous ont fait des témoignages; de leur maladie, du parcours si difficile et du tremplin que représente cet hôpital de jour. Tremplin qui mène à la guérison, à l'autonomie à la compréhension de cet épisode si douloureux, un endroit à part ou l'on se reconstruit...pour ensuite retourner à la vie active.

## **2 - Association patients usagers et défenseurs de Racamier :**

**La Conférence de Presse a été un moment déterminant pour chacun d'entre nous.**

Elle nous a permis de nous dépasser, d'alerter l'opinion publique et entre autre des élus de la situation exacte de cet hôpital de jour. De faire comprendre à l'ARS et aux directeurs des hôpitaux du Valmont et de Sainte Marie que certes la situation géographique pouvait être changée pour différentes raisons mais pas au dépend des patients ni sans leur concertation.

**Elle nous a permis aussi de faire des connaissances très intéressantes comme celle avec les représentants du syndicat CGT de l'Hôpital de Sainte Marie, siégeant au CHSCT et de Monsieur Soubra qui connaît très bien le système de la santé en psychiatrie et siège en tant que représentant des usagers sur le plan régional. Avec son soutien nous avons pu comprendre bon nombre de choses qui nous dépassent ,et l'intérêt pour nous de continuer notre combat.**

Suite à ce moment fort, mais ne parvenant pas pour autant à obtenir des réponses à tous nos questionnements, de même qu'un rendez-vous avec Madame Paillès-Maréchal, nous ne pouvions plus rester en l'état de collectif et nous nous sommes constitués en association loi 1901.

Nous avons nommée cette association « Patients, Usagers et Défenseurs de Racamier » !

## **Les choses ont ensuite continué de bouger avec de nouvelles informations contradictoires en permanence.**

Dans un 1er temps, l'hôpital de Jour PC Racamier devait déménager à Livron dans l'attente de création d'un important Pôle de soins à La Voulte au sein duquel un nouvel Hôpital de jour géré par Sainte Marie verrait le jour et aurait comme particularité, mais en séquentiel, la pathologie dépressive telle que nous l'avions connu ici au centre PC Racamier.

Nous avons ensuite appris que le personnel de l'Hôpital PC Racamier, les locaux, mais aussi les patients seraient mis à disposition pendant une période de 5 ans de l'hôpital Valmont de Valence, avec l'engagement de poursuivre les axes de soins en l'état à l'hôpital Paul Claude Racamier.

Après plusieurs relances, avec le soutien de la Coordination des hôpitaux et maternités de proximité, la directrice territoriale de l'ARS, Madame Palliès-Maréchal nous a enfin proposé une rencontre le 16/03/2016 à Privas. Elle nous a expliqué à cette occasion, en long et en large, tout l'intérêt de cette restructuration (modernisation!) de la psychiatrie, le fait que cela ne remettait en aucun cas nos soins en cause, et qu'en parallèle de cela un nouvel Hôpital de jour verrait le jour à La Voulte dans les 5 ans à venir. Elle a essayé de nous démontrer qu'il ne servirait à rien, si ce n'est à compliquer une situation déjà difficile à gérer, de poursuivre nos projets d'action et tout particulièrement celui de nous rendre à la CSOS (Commission Spéciale d'Organisation des Soins) de Lyon le 23 mars 2016. Or, c'est à la CSOS que devait être validé le projet de restructuration de la Psychiatrie Drôme-Ardèche (projet, dont les budgets avaient déjà été votés par l'ARS ... !)

Elle nous également officiellement annoncé qu'à compter du 1/6/2016 l'hôpital Valmont de Valence serait responsable de l'Hôpital de jour Paul Claude Racamier avec à leur disposition pendant 5 ans tout le personnel souhaitant rester dans cette unité.

Le ton et la teneur de cet entretien nous a tous déstabilisé sur le coup, nous nous sommes sentis incompris, voire remis à notre place comme si nous étions des enfants capricieux qui refusaient le renouveau, l'avenir, et étions incapable de comprendre l'intérêt général de la psychiatrie !

**Cet entretien a t il été utile ? Il nous a permis de remettre environ 1000 signatures de notre pétition**, et de montrer que quelques citoyens/patients d'abord réunis en collectif puis en Association, ont pu rencontrer une déléguée ARS Rhône Alpes d'Agence régionale de la santé ! (et visiblement lui faire un peu peur ...).

**Puis ont eu lieu le même jour deux événements à ne pas manquer pour nous : une manifestation organisée par le personnel et les syndicats de l'hôpital de Sainte Marie de Privas le 23 mars 2016 à Privas et une Commission Spéciale d'Organisation des Soins Rhône- Alpes -Auvergne, à l'ARS de Lyon.**

Nous en avons discuté tous ensemble : certains ont rejoint la manifestation de Privas, pour montrer notre soutien au personnel et pour faire aussi entendre la voix des usagers ! Car oui le patient a le droit à la parole et nous avons clairement compris avec notre action que si nous ne nous étions pas élevé pour faire entendre cette voix, l'hôpital de jour PC Racamier, en l'état, n'existerait plus .

Deux autres personnes se sont rendues à Lyon pour essayer de participer à la CSOS.

Nous n'étions pas attendu à cette commission et malgré notre insistance nous n'avons pu y assister physiquement, mais nous avons rédigé un texte expliquant notre action et expliquant que ce lieu de soin ne devait pas disparaître. Soigner des patients atteints d'une même pathologie dans un même lieu ne doit pas être considéré comme un luxe en 2017 mais d'utilité publique !

Le compte rendu de notre texte a été intégré au Procès Verbal de cette commission, preuve que nous avons été entendu. Cela a aussi fait connaître cet hôpital et sa spécificité au niveau régional.

### **3 - Quel avenir pour notre association ? Quel avenir pour l'Hôpital PC Racamier ?**

Avoir obtenu que le personnel actuel soit mis à disposition pendant 5 ans , nous a assuré, à nous les premiers adhérents et fondateurs de cette association, de pouvoir terminer nos soins dans les mêmes conditions qu'avant cette crise. Qu'en sera t-il dans les années à venir ?

Cela a ramené une sorte d'accalmie provisoire , **pendant près d'un an il n'y a pas eu un seul nouveau patient dans notre unité !** (Ce qui confirme la gravité de la crise nous avons traversée...)

Suite à cela, et petit à petit d'autres patients ont commencé leurs soins.

Très vite d'ailleurs nous avons mis au courant ces nouveaux arrivants de toute cette histoire ! Mais comment résumer un an d'action ? Comment impliquer et motiver des personnes nouvelles (qui sont mal psychiquement et débutent des soins) pour continuer ce mouvement et maintenir en vie cette association, durant un temps indéterminé ?

Nous y avons réfléchi et avons décidé de créer un dépliant de bienvenue, expliquant aussi un peu l'histoire de notre association et ses objectifs. Dépliant qui serait à disposition de chaque nouvel arrivant.

Pour cela il a fallu demander l'accord au directeur de l'Hôpital Le Valmont : Dans un premier temps nous n'avons pas eu de réponse puis toujours grâce à l'appui de Monsieur Soubra (qui a lui même pris contact avec le directeur) nous avons enfin reçu une réponse , nous demandant de modifier plusieurs phrases sur notre dépliant (et tout particulièrement le fait que nous avons défendu un service de soin ayant failli fermer fin 2015). Nous avons apporté ces modifications, sans pour autant obtenir un accord officiel et écrit ...

Même si la majorité de l'équipe a été mise à disposition pendant 5 ans, cela n'a pas été le cas pour tous les postes et nous avons été mis devant des faits accomplis : le cadre de santé a changé de poste (il n'a pas été mis à disposition) et le poste d'assistante sociale n'a pas été maintenu sur Guilhaerand Granges (Hôpital de jour et CMP).

#### **A l'heure d'aujourd'hui :**

- Des membres du personnel partis en retraite ne sont remplacés que partiellement : le poste d'ergothérapie n'a été remplacé qu'à mi-temps. Le poste de secrétariat est passé d'un 80% à ¼ de temps.
- Le cadre de santé qui dépend de l'hôpital Le Valmont n'est présent qu'au maximum 3 demi-journées par semaine sur l'unité de Guilhaerand (et souvent appelé dans d'autres services sur ce temps là ...). Le personnel présent doit pallier à ces manques, et il semblerait aussi que les pathologies de certains patients ne soient plus tout à fait les mêmes (Toc). Y a t-il une « pression », vers un « glissement » ?
- L'assistante sociale vient de récupérer un mi-temps au CMP, mais toujours rien à l'hôpital de jour. Cela crée un très gros manque, pour des patients se trouvant souvent en grande difficulté face à toutes les démarches et étapes administratives liées à des situations complexes (arrêts maladie, Invalidité, RQTH, licenciements pour inaptitude) et à toutes les difficultés morales et matérielles qui en découlent.
- Nous savons également que deux autres thérapeutes (temps pleins) partiront à la retraite d'ici début 2018 ...
- Fait plus grave : nous n'avons aucune nouvelle concernant le projet de création du Pôle d'externat sur La Voulte d'ici 2021, et donc aucune certitude à ce jour que l'hôpital Sainte Marie de Privas ouvrira un nouvel hôpital de jour à la Voulte. En effet : avec quels moyens financiers cela va t-il être réalisable ? Comment l'hôpital Sainte Marie va t-il être en capacité de reprendre à sa charge une enveloppe budgétaire qui lui a actuellement, et pour 5 ans, été amputée ???
- Nous sentons actuellement une pression et observons une évolution de la file active avec une augmentation des admissions. Nous en ressentons déjà des incidences sur les soins, malgré toute la surveillance de l'équipe thérapeutique.

**Il nous est difficile de faire à nouveau entendre notre voix mais en même temps il nous paraît impossible de nous taire !**

**Toujours avec le soutien de Monsieur Soubra , avec qui nous avons gardé contact , nous avons décidé de poursuivre nos actions , en organisant l'Assemblée générale de notre association le 28 Mars 2017 à la salle Agora de Guilhaerand Granges, que le maire a bien voulu mettre à notre disposition.**

**Cette Assemblée Générale nous permet d'alerter à nouveau les élus, les associations, la presse etc ...**

## Quelques dates ...

### **1997 : Création de l'Hôpital de jour Paul-Claude Racamier à Guilherand Granges.**

Cet hôpital, pilote, ayant comme particularité d'accueillir des patients atteints de dépressions graves, faisant suite ou non à une hospitalisation en psychiatrie.

Le projet de cet Hôpital avait alors été validé par la DDASS et était financé et géré par l'Hôpital Sainte Marie de Privas. Il a été soutenu par le département de l'Ardèche. Le Docteur Geneviève, médecin psychiatre en a été l'initiateur et le premier chef de service.

**Octobre 2015 :** Annonce par le Docteur Péraud, psychiatre de l'Hôpital de jour Paul Claude Racamier, que dans un délai de trois mois soit le 1er janvier 2016, et suite à une restructuration géographique de la psychiatrie en Drome et Ardèche, l'Hôpital de jour deviendrait un Hôpital de jour polyvalent, s'adressant à toutes les pathologies psychiatriques et qu'il serait rattaché au secteur géographique de l'Hôpital Le Valmont.

(La réorganisation de la psychiatrie aboutissant à la création de 2 pôles principaux au lieu de 4 sur le territoire Drôme-Ardèche)

**Fin octobre 2015 :** création d'un collectif de patients de l'Hôpital Paul Claude Racamier, afin de tout mettre en œuvre pour faire entendre notre voix et faire comprendre le plus largement possible l'intérêt de cette structure, réservée à la pathologie dépressive (tout en défendant la nécessité de créations et/ou maintiens d'autres services de soins pour les autres pathologies psychiatriques).

Parallèlement, création d'une adresse mail, et nombreux courriers/courriels envoyés au directeur de l'Hôpital Sainte Marie de Privas, au directeur Général de l'association Sainte Marie à Chamalières, au directeur de l'hôpital Le Valmont, à la déléguée territoriale de l'ARS Drôme-Ardèche, à la directrice Générale de l'ARS Rhône-Alpes, à de nombreux élus régionaux, départementaux et même nationaux, et européens, à des associations d'usagers telles que l'Unafam et l'Udaf, aux délégués syndicaux au CHSCT de l'hôpital Ste Marie, etc, etc etc

Parallèlement : lancement d'une pétition sur internet pour que le plus large public comprenne l'urgence de la situation et nous soutienne dans notre action. Cette pétition a obtenu plus de 1000 signatures.

(Courriel de Monsieur Bloch-Lemoine, Directeur de Ste Marie, nous informant que la spécificité de l'hôpital de jour Paul Claude Racamier était inconnu par Madame Palliès -Maréchal, cet hôpital, pilote, existant pourtant depuis presque 20 ans ! Voir mail en annexe ...)

**4 Novembre 2015 :** Réunion avec tous les patients de l'hôpital Paul Claude Racamier, ainsi que le psychiatre de l'unité, et le directeur de l'hôpital de Sainte Marie ainsi que deux autres personnes de la direction de l'hôpital de Privas. Réunion qui a eu lieu dans les locaux de l'Hôpital de jour.

**19 novembre 2015 : Temps fort avec la Conférence de presse.** Le collectif de patients a réuni bon nombre d'élus, la représentante de l'UNAFAM, des délégués syndicaux au CHSCT etc. Au total, une cinquantaine de personnes ainsi que des journalistes locaux que nous avons invités.

Des journaux locaux ont fait des articles concernant la revue de presse, notre comité de patients, et notre cause tout simplement !

Des élus ont écrit en leur nom à l'ARS pour faire part de leur non information sur cette situation et leur volonté de voir maintenu ce lieu de soin en l'état.

Un mois passe puis deux, toujours pas d'information officielle mais toujours plus aucune admission de patient dans l'unité, la dernière patiente à avoir été accueillie est entrée en octobre 2015, avec un engagement de seulement 3 mois de la part du service. Dans ce contexte, le docteur Péraud et l'équipe thérapeutique décident en effet, que compte tenu du contexte il n'est pas envisageable d'accueillir de nouveaux patients, personne ne sachant si les soins pourraient être maintenus ni où, ni dans quelles conditions.

**Courant janvier 2015** : Nous apprenons enfin qu'une décision a été prise et que l'Hôpital de jour PC Racamier devrait être maintenu, de façon séquentielle (en partie hôpital de jour polyvalent) et transféré à Livron, en attente de la construction d'un nouveau pôle à La Voulte.

**16/03/2016** : Rencontre dans les locaux de l'ARS d Privas entre l'association Patients défenseurs de Racamier et Madame Pailhes-Maréchal ou nous lui remettons environ 1000 signatures de notre pétition.

**Mars 2016** : **Nous apprenons officiellement que le personnel de Racamier va être mis à disposition pendant 5 ans au service de l'hôpital Le Valmont de Montéléger.** Au terme de ces 5 années, un important Pôle d'externat dépendant de l'Hôpital Sainte Marie de Privas, devrait être créé, à La Voulte, au sein duquel serait inclus le projet d'un nouvel Hôpital de jour. L'Hôpital de jour Racamier deviendrait petit à petit hôpital de jour polyvalent, avec le maintien, (en partie, de façon séquentielle, cela reste flou) de la prise en charge de patients atteints de dépression.

**23/03/2016** : **Une manifestation organisé par le personnel de l'Hôpital de Sainte Marie à Privas** contre cette nouvelle réorganisation géographique dénonçant une désorganisation complète sans leur concertation et au mépris de leur condition de travail.

Cinq personnes de notre association ont participé à cette manifestation, avec prise de parole, pour apporter et défendre la voix des patients/usagers.

**23/03/2016** : **CSOS (Commission Spéciale d'Organisation des Soins Rhône-Alpes) à Lyon.**

La même journée à Lyon dans les locaux de l'ARS se tient une réunion qui doit déterminer les limites géographiques de la nouvelle réorganisation de la psychiatrie en Drome /Ardèche ainsi que son organisation dans les grandes lignes.

Deux personnes de notre association ont demandé à être auditionnées lors de cette réunion , mais cela n'a pas été accepté. Un texte préparé par nos soins a pu être lu devant toute l'assemblée et est même intégré dans le résumé officiel de ce comité (voir annexes).

**Février 2017** : **Création d'une plaquette de présentation de notre association qui sera à disposition de chaque nouvel arrivant au niveau de la salle d'attente de l'hôpital Paul Claude Racamier.**

**Que réserve 2018 et les années à venir pour l'hôpital Paul-Claude RACAMIER et la spécificité de son projet thérapeutique ?**

**Qu'en sera t-il en 2021 ?**

**Il est aujourd'hui permis d'être très inquiet et urgent de rester extrêmement vigilant.**